

Le Courrier de Saint-Jean

Organe du District d'Iberville

Volume III

Saint-Jean d'Iberville, Que., Vendredi, 3 Juin 1898.

No 5

EN VENTE AU BUREAU

COURRIER DE SAINT-JEAN

No 5, rue St-Charles, - St-Jean (Près du pont Jour)

- Contrat de mariage,
- Procuration,
- Transport,
- Billet en brevet,
- Obligation,
- Quittance,
- Contrat de vente,
- Procès verbaux,
- Engagement d'instituteur,
- Avis aux contribuables,
- Blancs de billet,
- Blancs de Douane.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o Tout abonné peut être poursuivi pour arriérés dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

AGRICULTURE

ALIMENTATION DES BESTIAUX AU PRINTEMPS

Cette saison de l'année est certainement celle où les bestiaux reçoivent le meilleur soin et la nourriture la plus substantielle. C'est pour cela qu'à l'automne le cultivateur doit prendre note de la quantité de plantes fourragères qu'il dispose pour l'hiver prochain, afin de n'être pas surpris par la disette de l'hiver, et de pouvoir nourrir jusqu'au printemps ses bêtes, sans avoir à en dévaler la date. Pour ce venir à ce dernier point, les bestiaux n'ont pas dû avoir été nourris convenablement; pour cette raison se décider à envoyer au pâturage avant la levée même des plantes fourragères, c'est vouloir les astreindre à brouter l'herbe à moitié détériorée de l'automne précédent, et par cette pratique arriver à les chétiver davantage, au risque de ne pouvoir les faire dans le cours même de l'été.

Par cette pratique, outre les pertes occasionnées aux bestiaux par une nourriture insuffisante et déficiente au printemps, ils n'auront pas de cette saison à l'automne un pâturage même suffisant pour ve relaire de leur maigreur.

Mettre les bestiaux au pâturage trop à bonne heure au printemps, c'est nécessairement nuire à la marche de la végétation des plantes fourragères. Car pour obtenir une nourriture suffisante, ils broutent les plantes jusqu'à leurs racines, et les endommagent en outre par leur piétinement les racines des plantes qu'ils n'auront pu atteindre. Dans ces conditions, grand nombre de plantes seront aussi entièrement détruites par le piétinement des animaux.

Les jeunes tiges des plantes fourragères, comme poires, comme point de départ d'une forte végétation, ont un besoin absolu de secours des racines déjà enfoncées dans le sol, lors de la précédente récolte. Dans cette condition, aussitôt que les plantes nouvelles ont atteint une certaine hauteur, elles empruntent de l'atmosphère, par leurs tiges et leurs feuilles, une partie de la nourriture nécessaire aux besoins de leur végétation; d'un autre côté, il se forme dans le sol de nouvelles et de nombreuses racines qui deviennent de plus en plus fortes; elles pénètrent de plus en plus profondément dans le

sol et elles donnent aux différentes tiges de la plante plus de force et de vigueur. Dans cette condition, les plantes fourragères résistent mieux aux intempéries des saisons, les pâturages sont alors plus abondants et d'excellente qualité en plantes fourragères de toutes sortes.

Au contraire, si les jeunes pousses des plantes fourragères sont broutées au printemps, dès qu'elles sont sorties de terre, la tige principale devient languissante, les nouvelles pousses qui devaient en provenir sont, dans cette condition, peu nombreuses et elles tardent de sortir de terre; les racines, au lieu d'augmenter, sont peu nombreuses. Alors, s'il survient une sécheresse, les plantes et racines donnent des signes de dépérissement; les feuilles jaunissent, les racines cessent de pousser, et le pâturage devient insuffisant à la nourriture des bestiaux. Tout cela pour avoir économiquement et sous prétexte d'économie, entravé la marche de la végétation des plantes fourragères, en mettant trop tôt, au printemps, les animaux au pâturage. Encore une cause de pertes que le cultivateur imprévoyant aurait pu éviter.

L'on ne peut apprendre à cultiver qu'en lisant soigneusement les journaux et les livres d'agriculture, celui qui le croirait se tromperait étrangement. Mais d'un autre côté, le cultivateur qui a appris par la pratique se trompe grandement, s'il s'imaginerait que les livres et les journaux d'agriculture ne peuvent rien lui apprendre car, après tout ces livres et ces journaux rapportent l'expérience des autres et il est toujours bon de la connaître.

Il n'est pas nouveau de dire que le lait constitue la meilleure nourriture pour l'homme que l'on puisse trouver; il renferme tous les éléments nécessaires à la vie et cela, dans les proportions voulues; le lait, comparé à la viande, est bien meilleur marché que cette dernière; c'est pourquoi bienheureux est le cultivateur qui peut toujours se procurer en abondance pour lui et sa famille un aliment si précieux.

D'après le dernier recensement il y a 549,944 vaches dans la province de Québec. Supposons que la science ou l'amélioration des races rendent ces vaches capables de donner une pinte de plus par jour, pendant les six mois de mai à octobre, à trois cents par pinte, cela ferait une augmentation de revenu pour la province de \$16,486,32 par jour, soit \$1,824,753 pour les six mois; et si l'augmentation était de deux pintes par jour, \$3,649,506 pour les six mois.

Ce n'est pas toujours la vache qui donne le plus de lait qui donne le plus de profit.

La vache la plus profitable est celle, de n'importe quelle race, qui donne chaque an, pendant le plus longtemps, la plus grande quantité de lait le plus riche, au meilleur marché.

Plusieurs expériences prouvent qu'un des meilleurs absorbants, un des moins coûteux pour empêcher la déperdition du gaz ammoniacal, est le plâtre. D'après un journal d'agriculture d'Ottawa, une demi-livre de plâtre répandu dans l'étable pour chaque vache, empêche presque complètement la perte de l'ammoniaque. D'après une expérience digne de foi, l'emploi du plâtre a réduit à 65 pour cent la perte de l'ammoniaque dans les urines du bétail, tandis qu'elle était de 69,8 sans l'application du plâtre.

Arrivée des premières Religieuses à Québec

Le 1er août 1639, à sept heures du matin, le canon du Fort Saint-Louis annonça au petit poste de Québec dont la population ne dépassait pas deux cent cinquante âmes, l'arrivée des premières religieuses consacrées à Dieu qui soient venues en Canada; c'étaient la Mère Marie de Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savoignies de Saint-Joseph, Marie Cécile de Sainte-Croix, Ursulines, avec leur dévouée fondatrice, Madeleine de Chauvigny de la Peltre; puis la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la Mère Anne Le Coindre de Saint-Bernard et la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure, envoyées par la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, pour fonder dans la Nouvelle-France un Hôtel-Dieu dédié au Précieux Sang du Rédempteur.

Elles étaient accompagnées de trois missionnaires Jésuites: les Pères Vimont, Poncet et Chomont. Ce fut un événement considérable que l'arrivée de ces filles de la prière dans le pays alors presque entièrement sauvage, une partie de la population française, les colons français groupés autour du fort Saint-Louis ou dispersés le long des rives du Saint-Laurent, et de nombreux espoirs que deux siècles et demi d'un dévouement admirable ont amplement justifiées.

M. de Montmagny se rendit à la rencontre des nobles femmes, qui se prosternèrent en mettant le pied sur le rivage, et baisèrent avec respect, le sol de leur nouvelle patrie, puis suivi de toute la population de Québec, il les conduisit à Notre-Dame-de-Recouvrance où un Te Deum fut chanté, "entonné par le R. P. Le Jeune, poursuivi par toutes les voix de la foule, tandis que le canon du fort annonçait au loin le joyeux événement."

La petite société de Québec offert sous M. de Montmagny, un spectacle original et charmant. On retrouvait l'image de la vieille société française, avec quelques traits particuliers, que faisaient naître les exigences du climat, la lutte pour l'existence dans des conditions inconnues en Europe, et le contact avec les aborigènes.

Le gouverneur voulut recevoir les Hospitalières et les Ursulines au fort Saint-Louis. Le jour même de leur arrivée, il les convia à sa table, ainsi que les missionnaires Jésuites, les officiers et les principaux habitants de la colonie.

Puis les humbles servantes de Dieu se séparèrent, les deux communautés allant dans leurs pauvres demeures respectives.

ERNEST GAGNON

LA REPUTATION

Voilà une maxime qui paraît bien simple aux yeux de tout le monde et qui paraît facile à pratiquer, puisqu'elle est l'essence de la justice. Cependant combien peu la pratique.

"Faites disparaître de la terre, dit un philosophe, la médecine et la calomnie, et vous verrez aussitôt disparaître avec ces deux grandes calamités, la moitié des maux qui accablent l'humanité."

Ab! si chacun se mêlait de sa propre affaire, les choses iraient bien mieux. Voyez autour de vous, ce sont précisément ceux qui ont le plus à dire des autres, qui sont généralement les plus dépourvus et de droit et de fait.

Bien à plaindre sont ceux qui désirent de connaître ce qui bout dans la marmite du voisin, pendant qu'ils ne savent pas, ou connaissent à peine ce qui bout dans leur propre marmite.

Que vous venez vous c'est une maladie, une bien triste maladie cependant, que celle de dénigrer le prochain, dans l'espoir sans doute de s'élever au yeux de ceux qui nous écoutent.

Il existe une démanigaison intolérable de vouloir tout connaître, tout savoir, et de tout dire.

Vous lancez une nouvelle dans le public, c'est la chose la plus ordinaire du monde, mais suivez-la et bientôt vous serez étonné de la proportion qu'elle aura prise, et si quelques jours plus tard, vous interrogez une personne sur les faits dont vous seul connaissez le secret, vous serez alors porté à ne pas croire que c'est là la nouvelle que vous avez lancée; tant elle aura pris de consistance et de proportion.

Prenez une boule de neige, et faites-la rouler sur une neige détrempée et humide, elle devient tellement grosse, que vous finirez par ne plus pouvoir la remuer; lors même que vous y mettriez toutes vos forces, vous n'y parviendriez pas.

Que de chicanes, que de menéges brouillés, que de procès causés par cette maladie invétérée de trop parler, de tout dire ce que l'on sait ou croit savoir, et de tout dire ce que l'on est venu à bout d'arracher des confidences, à force de questionner d'une manière plus ou moins délicate, ou obtenues à force d'insinuation d'un autre genre.

Mélanges nous donc de nos affaires, et comme disait un sage des temps anciens: "Les nouilles seront bien gardées."

Celui qui prend le temps de s'occuper de l'affaire de son voisin, négocie nécessairement sa propre affaire.

Mélangons la réputation d'autrui, si l'on veut être soi-même mélangé; ne faisons donc pas souffrir les autres ce que nous ne voulons pas souffrir nous-mêmes.

Est-il chose plus atroce que de se voir calomnié; est-il une position plus humiliante que de se savoir méprisé à cause d'une médisance. Laissons donc vivre les autres en paix comme nous voulons vivre nous-mêmes. Les épreuves de cette vie sont déjà nombreuses, sans y ajouter ce cortège interminable de maux, qui s'appellent les attaques à la réputation d'autrui, sous quelque forme que ce soit.

Que l'on garde chacun pour soi ce que l'on sait sur le compte de celui-ci ou de celui-là, et alors tout ira beaucoup mieux parce que bien des épreuves disparaîtront du chemin de la vie.

La loi commune

La Reconnaissance Eternelle!

De l'Espagnole de Sherbrook :

Nos voisins affectent de bouder contre la France parce qu'une grande partie de la presse française se montre sympathique à l'Espagne. On va jusqu'à dire que les dames de l'aristocratie américaine vont cesser de donner leurs commandes aux modistes de Paris. Pour peu que cette grève d'un nouveau genre tienne de l'intensité des riches héritières des Etats-Unis vont renoncer à épouser les ducs et comtes dévotés de notre ancienne mère-patrie.

Les filles de l'Oncle Sam gardent leur cœur et la France conservera ses titres de noblesse. A chacun le sien; les choses n'ont rien que de mieux, et bien des situations ridicules seront évitées.

Cette petite explosion de haine anti-française, fait ressortir la manière dont les Américains entendent pratiquer la reconnaissance envers leurs bienfaiteurs.

"Si nous n'avons pas l'armée et l'argent de la France, notre cause est perdue", disait Washington en 1778.

Il est regrettable que ses descendants soient si facilement portés à oublier cette mémorable parole.

L'Espagne elle-même rendit de précieux services à la république étouffée et ne lui ménagea pas son appui pour l'aider à secouer le joug de l'Angleterre.

Le Gaulois, de Paris, publie à ce sujet l'article suivant :

"Il est au moins curieux de rappeler que les Etats-Unis d'Amérique, lorsqu'ils luttaient pour leur indépendance, ont reçu à diverses reprises du roi Charles III d'Espagne, des secours importants en soldats et en argent."

C'est même de Cuba que partirent les convois de volontaires espagnols destinés à renforcer les troupes américaines.

Lorsque l'ambassade américaine, présidée par Franklin, arriva à Paris, en 1786, elle sollicita l'autorisation de se rendre à Madrid pour implorer l'aide et la protection de l'Espagne. Deux membres de l'ambassade, MM. Arthur et Charles Lee, furent admis à se présenter à la Cour, où le roi leur fit le plus aimable accueil; leur promit son appui et leur permit d'installer en permanence à Madrid un représentant du Congrès américain, M. John Jay, qui fut obtenu de nombreux secours du ministre comte de Floridablanca.

Les Américains se confondaient alors en protestations de reconnaissance, et, quelques années plus tard, en 1780, dans un message au roi Charles - le Congrès américain donnait au roi l'assurance que "la gratitude du peuple américain envers Sa Majesté Catholique et la généreuse nation espagnole serait éternelle."

C'est sans doute au nom de cette reconnaissance éternelle que les Etats-Unis cherchent aujourd'hui à dépouiller l'Espagne de cette Ile de Cuba d'où leur étaient alors destinés les secours destinés à assurer leur indépendance.

Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que tous les Espagnols du siècle dernier n'étaient pas aussi confiants que le roi Charles III et son ministre le comte de Floridablanca. C'est ainsi que le comte d'Aranda, ambassadeur de S. M. le roi Catholique à Paris, écrivait à son chef hiérarchique, à propos des Etats-Unis d'Amérique :

"Ce que république n'a jamais eue et il lui a fallu, pour que son indépendance triomphât, l'appui de deux nations aussi puissantes que la France et l'Espagne."

"Un jour, néanmoins, elle deviendra géante; alors elle oubliera les bienfaits reçus de ces puissances et ne songera qu'à son agrandissement."

Cette prophétie d'un diplomate méritait d'être recommandée aux méditations de la vieille Europe."

PREMIER DU FOIN

MM. Hosmer, Robinson & Co dérivent de Boston.

Il est arrivé la semaine dernière 253 charres de foin et 11 charres de paille pour le marché local. Dans la semaine correspondante de l'année dernière il avait été reçu 206 charres de foin et 27 charres de paille.

La paille de seigle n'est pas abondante et les qualités de choix se vendent à une légère prime.

Nous cotons :

GROSSES BALLES	
Foin, choix	\$15 00 16 00
— No 1	13 50 14 00
— 2	11 00 12 00
— 3	06 00 9 00
— mêlé de trèfle	08 50 9 00
Paille de seigle, long	00 50 10 00
— de	
seigle mêlé	08 00 08 50
— d'avoine	6 50 7 00
PETITES BALLES	
Foin, choix	\$14 00 15 50
— No 1	13 00 13 50
— 2	10 00 11 00
— 3	06 00 9 50
— mêlé de trèfle	08 50 09 00
Paille de seigle, long	00 00 00 00
— de	

seigle mêlé 08 00 08 50
d'avoine 6 50 7 00
Marché de Montréal.

Le marché au foin de Montréal est toujours dans la même situation. Les prix sont soutenus avec une bonne demande régulière.

Nous cotons au détail :

Foin pressé 1, tonne	11 50 à 12 00
do 2	8 00 à 09 00
Paille d'avoine do	4 00 à 5 50
Et au char :	
Foin pressé No 1	10 50 à 11 00
do No 2	7 50 à 8 50
Paille d'avoine	00 à 4 50

N'oubliez pas que la première qualité de thé Japon, qui vous est généralement vendue 40 cts la livre, se vendra chez nous 18 cts la livre chez E. J. Arpin. Des centaines de personnes achètent maintenant leur thé chez E. J. Arpin.

CONSEIL AUX MÈRES

Elle doivent veiller avec soin sur la santé de leurs filles

Les jeunes filles sont sujettes à des troubles qui peuvent avoir des suites fâcheuses — Une figure pâle, les maux de tête et un appétit capricieux sont les symptômes d'un dépérissement prématuré.

Du Sud Orangeville, Ont. :

Il y a quelques mois, une jeune fille de quinze ans, du nom de Maggie, enfant de M. et Mme J. Sweeney, de la rue John, en cette ville, commença à affaiblir au physique et au moral. Elle avait la figure blême comme de la craie, l'appétit capricieux et un commandement d'enlure aux memores. Malgré sa faiblesse, elle persista à fréquenter l'école, lorsqu'un jour sa maîtresse lui conseilla de retourner chez elle et de ne pas revenir avant d'être rétablie. L'institutrice qui connaissait la valeur des Pilules Roses de Dr Williams dans ces cas, lui conseilla d'en prendre; ce qui fut fait. Mme Sweeney dit à notre reporter que dès le début, on constata une amélioration dans l'état de sa fille. Son appétit revint, ses joues reprirent leur bonne couleur, et les violents maux de tête qui l'avaient tant tourmentée, disparurent. Aujourd'hui, elle est mieux portante qu'elle ne l'a été depuis plusieurs mois.

Il est bien évident que cette jeune fille souffrait du manque de sang, comme c'est souvent le cas pour les jeunes personnes à cet âge critique de la vie, et il n'est pas moins évident que les Pilules Roses de Dr Williams sont le seul remède efficace en pareil cas. Elles enrichissent le sang, stimulent les nerfs, repèrent toute l'économie, et c'est un acte de prudence de la part des mères d'en donner de temps en temps à leurs filles. Nous savons par expérience que les Pilules Roses de Dr Williams ont fait grand bien à Orangeville et dans le voisinage, et il se passe rarement une journée sans que notre reporter rencontre quelqu'un qui n'ait un mot élogieux à dire sur cet étonnant remède.

Les Pilules Roses de Dr Williams guérissent en s'attaquant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie de l'organisme. Désirez-vous des contrefaits et exigez que chaque boîte que vous achetez soit contenue dans une enveloppe portant au long la marque "Dr Williams' Pink Pills for Pale People."

MENTHOL
D&L
PLASTER

Nous garantissons que ces Plasters allégeront la douleur plus vite que tout autre emplâtre. Mis en boîtes de 25 cts ou en rouleaux d'une verge de long, au prix de \$1. Dans les rouleaux on peut couper toutes les dimensions.

Dans chaque famille on devrait en avoir pour les cas suivants et imprévus.

DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd., MONTREAL.

Définissez-vous des contrefaits.

Institutions monétaires

Etat de situation des banques à fonds social, dont nous avons des succursales de Saint-Jean et d'Iberville, au 31 mars, 1898.

BANQUE DES MARCHANDS	
PASSE	
Capital souscrit	\$ 6,000,000
Capital versé	6,000,000
Fonds de réserve	3,000,000
Dividende déclaré. Taux annuel	8
Billets en circulation	2,746,768
Balances dues au gouvernement fédéral. Déduction de avances sur crédits ouverts, bordereaux de paie, etc.	217,334
Balances dues par d'autres banques provinciales	43,142
Dépôts du public remboursables à demande	3,401,158
ACTIF	
Espèces	\$ 375,364
Billets fédéraux	867,333
Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	159,312
Billets d'autres banques et chèques d'autres banques en Canada	709,935
Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	000,000
Balances dues par d'autres banques en Canada	3,050
Balances dues par les agences de la banque en pays étrangers	928,950
Balances dues par les agences dans le Royaume-Uni	000,000
Obligations ou effets du gouvernement fédéral	1,356,866
Effets publics, provinces britanniques, étrangers ou colonies autres que ceux du Canada	665,977
Effets de chemins de fer canadiens, britanniques et autres	606,942
Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions	2,159,352
Prêts courants	16,875,162

BANQUE DE SAINT-JEAN

PASSE	
Capital souscrit	\$ 500,200
Capital versé	261,499
Fonds de réserve	10,900
Dividende déclaré. Taux annuel	4
Billets en circulation	150,732
Balances dues par d'autres banques provinciales	59,951
Dépôts du public remboursables à demande	66,578
ACTIF	
Espèces	\$ 6,452
Billets fédéraux	16,238
Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	3,309
Billets d'autres banques et chèques d'autres banques	9,231
Dépôt remboursable sur demande ou après avis, etc.	61,707
Balances dues par d'autres banques en Canada	000
Balances dues par les agences de la banque dans les pays étrangers	2,622
Prêts courants	31,271

BANQUE DE ST-HYACINTHE

PASSE	
Capital souscrit	\$ 504,000
Capital versé	313,820
Fonds de réserve	75,000
Dividende déclaré. Taux annuel	6
Billets en circulation	200,744
Balances dues au gouvernement provincial	28,584
Dépôts du public remboursables à demande	66,578
ACTIF	
Espèces	\$ 15,813
Billets fédéraux	21,268
Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	15,140
Billets d'autres banques et chèques d'autres banques	120,691
Dépôts remboursable sur demande ou après avis, etc.	44,176
Balances dues par d'autres banques en Canada	2,622
Balances dues par les agences de la banque en pays étrangers	38,823
Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions	31,271
Prêts courants	1,316,891

G. A. LAROCQUE

Photo-Artiste

Portraits en Crayon, en Pastel, sur Soie, &c. Photographies en tous genres exécutées avec soin et à très bas prix

Coin des rues Richelieu et St-Charles.

ST-JEAN, P. C.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS

ANYONE sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is really patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through MUNN & CO. receive special notice, with chances for success.

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, 3 cents per copy in advance. Single copies 10 cents.

MUNN & CO., 36 Broadway, New York

BRUCE & CO., 98 St. Washington St., C.

LE COURRIER DE ST-JEAN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié tous les vendredis dans les intérêts du grand parti Libéral Conservateur et du district d'Iberville.

Bureau : No. 5, rue Saint-Charles

SAINT-JEAN, P. Q.

ABONNEMENT : 12 mois \$1.00, 6 " 50, 3 " 25

Le Courrier de St-Jean

est toujours en avant pour les nouvelles politiques, sociales et agricoles, ainsi que pour les rapports autorisés des marchés de Saint-Jean et Montréal.

Le Courrier de St-Jean

consacre une bonne partie de ses colonnes afin de promouvoir les intérêts de l'agriculture et faire connaître les progrès qui s'accomplissent tous les jours dans cette branche si vitale de notre vie nationale.

Abonnez-vous au COURRIER DE SAINT-JEAN.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

PRODUITS DE LA FERME	
Bœuf : Prix en gros	
Roulez	lb. 0 14 0 14
Laiterie	lb. 0 16 0 16
Cantons de l'Est	lb. 0 15 0 16
Ornières fraîches	lb. 0 16 0 17
" 2mo qualité	lb. 0 00 0 16
Bœuf :	
Liverpool, crémérie canadienne	boite 0 80 84
Fromage :	
Liverpool, canadien	nouveau 42s. 61.
Fromage, Ontario	lb. 0 74 0 77
Sirop en rayons	lb. 0 074 0 074
Inférieur	lb. 0 00 0 02
Oufs frais	lb. 0 09 0 10
do conservés	0 00 0 00
Sucre d'étable	lb. 0 06 0 06
Sirop	en caisses 0 45 0 55
Sirop ord.	en caisses 0 44 0 05
Miel	en caisses 0 12 0 12
" coulé	0 06 0 07
Pommes de terre :	
Au sac au char	00 70 00 75
Par jobs, sac	00 85 00 90
Fèves	
Blanches triées, au char	0 70 0 75
" jobs	0 85 0 90
Prov. de Québec	0 00 0 65
Oignons :	
Oignons bruns	0 00 2 50
jaunes	0 00 2 50
Espagne, caisse	0 00 0 00
Fourrage :	
Foin pressé No. 1, tonne	10 00 10 30
" ordinaire	9 00 9 00
Foin au 100 bottes	0 40 0 00
Paille pressée, tonne	3 00 3 50
GRAINS ET FARINES	
Blé d'Ont. No. 1, rox à bord	1 08 0 00
Blé blanc d'hiver	0 00 0 00
Manitoba F. William	0 00 1 354
" 2	0 00 0 00
Avoine 34 lbs Expo	0 00 0 00
" mai	0 29 0 304
" musquée	0 00 0 00
Sarrasin par 48 lbs	0 00 0 03
Patate d'hiver	0 00 0 25
Patate du printemps	0 00 0 00
Sight. Roller	5 75 5 85
" sac	2 70 2 85
Superfine	p. bri 0 00 0 00
Fin	p. bri 0 00 0 02
Mann. Pat.	6 40 7 40
Farine à boulanger Man.	6 50 7 00
Farine B. et G.	4 00 4 00
Farine d'avoine ordinaire	4 25 4 20
Farine d'avoine granulée	0 00 2 10
en sac :	
Banane	0 95 1 00
Son	0 20 0 16 00
Moulin	p. tonne 17 00 18 00
Grain	0 00 0 36
Avoine roulée	0 00 4 36
Brodie XXXP 6 lb. doz.	0 00 1 65
" " " " " "	0 00 3 00
" " " " " "	1 45 0 00
" " " " " "	2 80

A nos Abonnés

Nous avertissons tous ceux qui reçoivent le COURRIER DE SAINT-JEAN qu'ils sont considérés comme abonnés réguliers, ainsi que la loi nous y autorise.

De plus la loi dit clairement que si une personne discontinu le journal, elle doit payer les arriérés, sans quoi le propriétaire du journal pourra en continuer l'envoi jusqu'au parfait paiement des arriérés qui lui sont dus.

L'ADMINISTRATION

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis dans les bureaux du district d'Iberville.

J. E. MOLLEUR Propriétaire

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLES

Près du pont Jones

ANNONCES: 13 mois \$1.00

6 " " " 50 cts

3 " " " 26 "

1ère insertion - 10 cts par ligne

autre insertion - 5 " " "

Prix spéciaux pour les annonces de commerce à long terme.

Adresse toute communication postale comme suit:

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Telephone Richelieu No 107.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 3 JUIN 1898.

La préférence commerciale

Le gouvernement Laurier, au

rant la présente session, a établi

un tarif de préférence en faveur

de l'Angleterre, qui par suite va

jour, à l'exclusion des pays étrangers,

d'une réduction de droits de 25 pour cent.

La première question qui vient

naturellement à l'idée est de se

demandeur quels avantages nous

avons obtenus en retour. Aucun,

dehors, nous répondre. Fidèle au

programme qu'il formulé en Angleterre,

Laurier nous donne tout et nous ne

recevons rien; et par-dessus le

marché nous compromettons gravement

les intérêts de notre industrie

nationale.

Le gouvernement Laurier ne

peut adopter une politique plus

anti-canadienne.

La Dette Fédérale

Nous avons parlé, la semaine

dernière, de l'énorme augmenta-

tion des dépenses annuelles à Oita-

wa; voici maintenant, comme co-

rollaire, l'augmentation de la dette

publique. C'est dans l'ordre: le

gouvernement Laurier, en même

temps qu'il grossit démesurément

les dépenses, ajoute millions sur

millions de dollars au passif du

pays. Nous n'avons qu'à écouter

le ministre des finances, M. Field-

ing, pour nous en convaincre:

Le 30 juin 1896, a-t-il dit dans

son exposé budgétaire, notre dette

nette s'élevait à \$258,497,432. Com-

me résultat des opérations de l'an-

née elle a été augmentée de \$3,041,

193.69. En voici les détails.

Dépense au compte

du capital et sur

le chemin de fer

du Pacifique..... \$3,519,575.59

Déficit de l'année..... 519,981.44

Subsides aux che-

mins de fer..... 416,955.30

Rébellion dans les

Territoires..... 3,284.64

Transports du fonds

consolidé..... 682,880.52

\$5,142,677.49

Moins les placements au fond

d'amortissement, \$2,201,818.80;

augmentation nette de la dette

\$2,940,858.69; dette nette au 30

juin 1897, \$261,538,696.46.

Pour l'année courante je trouve

que nous avons dépensé à compte

du capital, jusqu'à 31 mars, pour

les chemins de fer et en rapport avec

le dernier emprunt, en tout \$4,506,

185. Pour compléter l'année en

fait de dépenses à compte du capi-

tal, et des subsides aux chemins de

fer, j'estime que nous aurons be-

soin de \$3,000,000, ce qui fera un

total de \$7,506,185. Il faut déduire

de cela notre fonds d'amortisse-

ment, \$2,300,000, et notre surplus

probable de 507,000, pour avoir

l'augmentation nette de la dette,

qui sera ainsi de \$4,500,000 pour

l'année 1897-98.

Il semble que M. Fielding devait

se trouver mal à l'aise en faisant

cet aveu d'extravagance, au souve-

nir des véhémentes protestations

que lui et ses collègues ont formu-

lées contre toute augmentation de

la dette publique, quand ils étaient

dans l'opposition. Le contraste

entre les principes d'autrefois et la

conduite d'aujourd'hui est par trop

frappant.

Ces chevaliers de l'économie

quand il ne s'agit de décriquer,

devenaient d'une étonnante prodig-

alité au pouvoir.

Ainsi, ils ont augmenté la dette

publique de \$3,041,163 pendant

leur première année fiscale et de \$4,

500,000 pendant l'année courante,

soit dans l'espace de deux années

seulement une augmentation de

\$7,541,000.

de préférence, d'autre part, nous voyons facilement le préjudice qu'il est de nature à nous causer.

En effet, comme conséquence de la réduction du tarif en faveur de l'Angleterre, ou les revenus douaniers diminueront, ou les manufacturiers se trouveront en face d'une concurrence qui les mettra à découvert dans un grand nombre de cas.

Si les revenus diminuent, il faudra combler le déficit qui en résultera dans notre budget; c'est la perspective peu alléchante de nouvelles taxes dont le peuple aura à supporter le poids.

Mais le gouvernement prétend que le tarif de préférence ne portera pas atteinte à nos revenus douaniers. Alors, c'est qu'à la faveur de la réduction de notre tarif, les produits anglais entreront dans notre pays en plus grande quantité. C'est donc une concurrence qui s'annonce menaçante pour nos industries nationales.

Le surplus d'importation de produits anglais répètera la diminution des affaires des manufacturiers canadiens et, par suite, une diminution équivalente dans notre production nationale. C'est le chômage pour un grand nombre d'ouvriers, c'est le ralentissement de l'activité industrielle dans les centres manufacturiers.

Or, l'on sait ce que cela signifie pour la classe agricole. Le marché local est plus avantageux que les marchés étrangers. Les frais d'échange et de transport pour atteindre ces derniers, sont autant de profits que les cultivateurs sauvent en vendant leurs produits chez eux.

Mais la diminution de la production nationale va restreindre le marché local, de sorte que nos produits agricoles, proportionnellement à cette diminution, devront prendre le chemin des marchés étrangers. Autant de profits de perdus par les frais d'échange et de transport. Et ce désavantage est encore rendu plus sensible par le fait que le tarif de préférence ne procure aux cultivateurs, sur le marché anglais, aucune compensation pour le préjudice qu'il leur cause.

Non, vraiment, le Canada n'a pas à s'applaudir de la préférence commerciale que le gouvernement Laurier accordé à l'Angleterre. Nous donnons tout et nous ne recevons rien; et par-dessus le marché nous compromettons gravement les intérêts de notre industrie nationale.

Le gouvernement Laurier ne pouvait adopter une politique plus anti-canadienne.

Le 30 juin 1896, a-t-il dit dans son exposé budgétaire, notre dette nette s'élevait à \$258,497,432. Comme résultat des opérations de l'année elle a été augmentée de \$3,041,193.69. En voici les détails.

Dépense au compte

du capital et sur

le chemin de fer

du Pacifique..... \$3,519,575.59

Déficit de l'année..... 519,981.44

Subsides aux che-

mins de fer..... 416,955.30

Rébellion dans les

Territoires..... 3,284.64

Transports du fonds

consolidé..... 682,880.52

\$5,142,677.49

Moins les placements au fond

d'amortissement, \$2,201,818.80;

augmentation nette de la dette

\$2,940,858.69; dette nette au 30

juin 1897, \$261,538,696.46.

Pour l'année courante je trouve

que nous avons dépensé à compte

du capital, jusqu'à 31 mars, pour

les chemins de fer et en rapport avec

le dernier emprunt, en tout \$4,506,

185. Pour compléter l'année en

fait de dépenses à compte du capi-

tal, et des subsides aux chemins de

fer, j'estime que nous aurons be-

soin de \$3,000,000, ce qui fera un

total de \$7,506,185. Il faut déduire

de cela notre fonds d'amortisse-

ment, \$2,300,000, et notre surplus

probable de 507,000, pour avoir

l'augmentation nette de la dette,

qui sera ainsi de \$4,500,000 pour

l'année 1897-98.

Il semble que M. Fielding devait

se trouver mal à l'aise en faisant

cet aveu d'extravagance, au souve-

nir des véhémentes protestations

que lui et ses collègues ont formu-

lées contre toute augmentation de

la dette publique, quand ils étaient

dans l'opposition. Le contraste

entre une campagne contre l'administration de l'intercolonial-Drummond; jusqu'au Soleil qui se permit de faire grise mine à ses amis d'Ottawa. Il faut vraiment que ces choses aillent très mal. Le fait est que tout est dans le désarroi le plus complet dans l'administration de l'intercolonial, depuis que MM. Blair, Tarte et Cie lui ont donné le Drummond comme pendant.

Les traits sont toujours en retard de deux ou trois heures; chose étrange, les convois de marchandises ont présence sur les convois de voyageurs, et ceux-ci sont parfois placés pendant des heures sur une voie d'évitement pour laisser passer des convois de bestiaux.

Comme c'était à prévoir, tout se fait donc à l'envers sur l'intercolonial-Drummond: pour monter le coup, le gouvernement a fait passer l'intérêt privé avant l'intérêt du pays, et maintenant, les hommes passent avant les hommes.

COUPS DE PLUME

Le nombre des contestations

d'élections dans la province d'Ontario s'élève maintenant à 71, et il y a 92 districts électoraux.

Vaudrait autant alors tout recommencer.

Les présidents du sénat et de la chambre des Communes viennent d'être élus: nous avons maintenant Sir Pantaléon Pelletier et Sir James Edgar. Et les principes démocratiques, au nom desquels les nouveaux chevaliers expriment naguères leur suprême dédain pour les distinctions honorifiques, qu'en fait-on? N'est-ce pas Sir James qui écrivait:

"Les Canadiens ont le bon goût d'attacher peu d'importance aux titres et décorations de Downing Street qu'on offre si souvent à nos hommes publics... Les hommes d'Etat canadiens ne devraient accepter que les honneurs qui leur sont conférés par le peuple canadien lui-même."

C'est certain, les goûts changent vite sur cette pauvre terre, principalement dans les sphères ministérielles d'Ottawa.

Notre député, l'hon. M. Tarte, n'aime pas le bon marché. Ainsi il a accordé à un M. P. Ninn un contrat de dragage à Toronto à raison de \$8 par heure, c'est-à-dire \$80 par jour de dix heures. Or, on peut faire exécuter un travail de cette sorte pour \$6 de l'heure par n'importe quel entrepreneur. M. P. Ninn a donc qu'à donner un sous-contrat pour empêcher \$20 par jour, les bras croisés. C'est un homme qui est bien chanceux d'avoir le ministre des travaux publics pour ami; mais le pays ne se trouve pas aussi bien d'avoir M. Tarte pour ministre des travaux publics.

Les journaux américains commencent à croire que les insurgés de Cuba ne leur seront pas d'un aussi grand secours qu'ils le croyaient de prime abord. L'Indépendant, de Cohoes, N. Y., va jusqu'à avouer que "les fameuses forces des insurgés n'étaient qu'une fanfaronnade, ou mieux une fantasmagorie." Que devient donc la légende que les Cubains travaillent en masse à conquérir leur indépendance? Si les forces insurgées ne sont qu'une fantasmagorie, c'est que la grande majorité du peuple de Cuba veut conserver son allégeance à l'Espagne. Et alors comment justifier l'intervention des Etats-Unis soi-disant pour apporter l'indépendance à des gens qui n'en veulent pas?

Il y a dans Galt une manufacture de meubles qui est en opération douze heures par jour; les libéraux disent que c'est grâce au tarif du gouvernement Laurier. Etrange, en vérité! Comment cela peut-il se faire? Le tarif Laurier est de trente pour cent sur les meubles; or, le tarif des conservateurs était exactement le même.

Quoi! qu'il en soit, si l'on veut absolument voir des effets du tarif Laurier, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les manufactures de corde à lien dont se servent les cultivateurs en certains endroits: elles sont toutes fermées. Les libéraux disent qu'il n'y a rien de changé dans le commerce de la corde à lien plus cher qu'auparavant.

Sous le titre de "La vengeance de l'amiral Dewey", l'Indépendant de Cohoes, N. Y., écrit ce qui suit: Le nom de Dewey est dans toutes les bouches. C'est le lion du jour. On l'appelle Manille Dewey. Les moindres incidents de sa vie sont signalés à l'attention de ses compatriotes. Le héros de Manille est né à Montpelier, dans l'Etat du Vermont. On rapporte qu'il y a vingt ans ou plus, alors que l'amiral Dewey n'était encore qu'un officier de marine inférieure, il s'éprit d'une jeune fille de Washington, Miss Virginia Woodbury Lewry, qui lui préféra un jeune Espagnol attaché à la légation de Washington, le comte d'Aras. L'officier Dewey en fit presque une maladie et jamais il n'oublia, dit-on, avoir été préféré à un Espagnol. Le Journal qui rappelle cet incident romantique du héros de Manille croit que ce dernier a dû très probablement en voyant les boulets de ses canons semer la mort et la destruction dans les rangs espagnols.

Voilà qui est de nature à rapetisser considérablement le héros de Manille; mais nous aimons à croire que les journaux jingoïstes des Etats-Unis lui prêtent gratuitement de pareils sentiments.

Les journaux de Québec

me est capable d'aller jusque là! Le jour n'est probablement pas éloigné cependant où l'on verra le troubadour du village enfouir son Pégame et accorder sa lyre dans le noble dessein de populariser l'idée qui a présidé à la construction de cette nouveauté en son genre et d'en graver le souvenir en caractères indélébiles dans le souvenir de ceux qui le contemplent aujourd'hui d'un œil flatté autant que flatter.

A ceux qui s'étonnent de voir ce langage étrange et en apparence suspect, je venir constater de visu l'amusante réalité de nos dires. C'est M. George Forest, qui en sera le plus aise. Il va sans dire, en effet, que son poteau-enseigne fait l'office d'inviter d'une façon irrésistible, dans son éloquent mutisme, tout passant, tout venant porteur de barbe rousse, noire ou blanche, venue du rasoir, à entrer faire sa connaissance. Accourez, mentons poilus, qu'on vous rase ce prêt à la mine peu engageante pour le beau sexe, qui vous guette au sortir de là. Désormais, tous vous devrez passer de ce côté de la rue pour longer de plus près ce voyant sire, dont les couleurs éblouissantes semblent avoir été ravies aux toilettes des jolies villageoises qui se pavant, chaque jour, pleines d'attraits affriolants et, de même que les fleurs dans la prairie, émaille le désert de nos rues de tons multiples et variés.

Comment baptiser cette nouveauté? je laisse à d'autres ce soin, car à ma courte honte, j'avoue que je suis prêt à jeter ma langue aux chiens à risque seule idée. En attendant, je risque tout de même de même de l'appeler d'un nom figuratif quelconque et je soutiens que ce quelque chose de si extraordinaire au village de Lacolle est un monument, quoi!

Monument délabré, je le confesse, mais il est et demeurera tel, c'est-à-dire monument tant, que le temps et la ruine qui emboîte si fièrement le pas sur lui, n'aura pas irrémédiablement terni son air frais et pimpant, le ton gai et coquet de son coloris et cette allure de fête et de renouveau qui lui sied à merveille.

Dans la pose de ce monument-épave, mais il y a — je découvre une regrettable lacune; on aurait dû procéder à son inauguration avec plus de pompe, chose qui n'aurait pas nui le moins du monde à sa popularité, bien au contraire. Je m'étonne que le conseil n'ait pas été convié avec toute la paroisse à prendre part à cette démonstration. De leur côté, les notables du village auraient pu donner un banquet, suivant leur usage antique et solennel. On aurait dû y songer plutôt et choisir, par exemple, le jour de la fête de la reine, pour cet objet. N'eût été cette malencontreuse pluie qui était destinée à tout gâter, je parie que la chose aurait eu un succès inouï. Les vieux corps de musique qu'on a trouvés le moyen de ressusciter tant bien que mal en deux ou trois semaines, eût été chanté de faire sa première apparition sur la rue à pareil jour et de venir exécuter avec grand honneur les meilleurs morceaux de son répertoire, à l'ombre de ses flûtes.

Et quel orateur, je vous le demande, est refusé son petit bout de speech approprié à la circonstance? Pour ma part, j'y vais d'une chronique d'assez longue haleine pour justifier pleinement cette expectative?

L'heureux destin, n'est-ce pas, pour celui qui courrait sa chance de passer à la postérité avec le monument en question, dans la mémoire du peuple de Lacolle et des environs.

Trouve de l'air! C'est été à rendre mille fois jaloux tous les barbiers à 30 milles à la ronde!

N'en délaissiez au barbier du village, cet attrait mirobolant de son poteau-enseigne, vient à point veiller la verde du chroniqueur et alimente la chronique. Puisse cet écho du bruit qui provoque son annonce en assurer le plein succès! Il lui est, à tout événement, loisible de penser et de croire que ce poteau-enseigne de sa conception est et sera, de longtemps, le point de mire de tout ce qui va, tourne et vire sur deux pieds dans notre campagne.

Sur l'Océan

Aussi bien que sur terre, le BAUME RHUMAL est un spécifique que précieusement les rhumes. Partout 25c.

LA BANQUE DE ST-JEAN

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux et demie pour cent (2 1/2%) de ce semestre courant, a été déclaré sur le capital payé de cette banque, lequel sera payable à son bureau à Saint-Jean, le et après mardi, le 5 juillet prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 21 juin au 4 juillet prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du bureau,

J. N. GAUTHIER,

Caisier.

Saint-Jean, 26 mai 1898.

5-21

ETABLIS EN 1872



Vous-les voir l'assortiment le plus complet et le plus varié de chapeaux en soie et en feutre allez chez

M. GUILLET

A l'enseigne du gros BUFFALO, ancien bloc J. E. Clément

PRIX REDUITS

me est capable d'aller jusque là! Le jour n'est probablement pas éloigné cependant où l'on verra le troubadour du village enfouir son Pégame et accorder sa lyre dans le noble dessein de populariser l'idée qui a présidé à la construction de cette nouveauté en son genre et d'en graver le souvenir en caractères indélébiles dans le souvenir de ceux qui le contemplent aujourd'hui d'un œil flatté autant que flatter.

A ceux qui s'étonnent de voir ce langage étrange et en apparence suspect, je venir constater de visu l'amusante réalité de nos dires. C'est M. George Forest, qui en sera le plus aise. Il va sans dire, en effet, que son poteau-enseigne fait l'office d'inviter d'une façon irrésistible, dans son éloquent mutisme, tout passant, tout venant porteur de barbe rousse, noire ou blanche, venue du rasoir, à entrer faire sa connaissance. Accourez, mentons poilus, qu'on vous rase ce prêt à la mine peu engageante pour le beau sexe, qui vous guette au sortir de là. Désormais, tous vous devrez passer de ce côté de la rue pour longer de plus près ce voyant sire, dont les couleurs éblouissantes semblent avoir été ravies aux toilettes des jolies villageoises qui se pavant, chaque jour, pleines d'attraits affriolants et, de même que les fleurs dans la prairie, émaille le désert de nos rues de tons multiples et variés.

Comment baptiser cette nouveauté? je laisse à d'autres ce soin, car à ma courte honte, j'avoue que je suis prêt à jeter ma langue aux chiens à risque seule idée. En attendant, je risque tout de même de même de l'appeler d'un nom figuratif quelconque et je sout

PHARMACIE CANADIENNE

AUX POTIERS

EPONGES de première qualité

Parfums. Articles de toilette.

Prescriptions remplies avec soin.

101, RUE RICHELIEU, ST-JEAN

Cloche de nuit porte voisine de la pharmacie.

NOTES LOCALES

Pour vos agrès de pêche, allez chez Ed. Arpin.

Graines de jardins de première qualité à la Pharmacie Canadienne.

C'est ce soir, jeudi, qu'a lieu, au Théâtre Royal, le concert donné par le Chœur du Gesù, de Montréal.

Mesdames et demoiselles pour le prix de 38 cts, vous aurez un magnifique corset chez Mme V. Mail lous, au magasin blanc.

Jeux de Croquet en bois franc peint et vernis, quatre billards, tout complet, 75 cts, chez M. Ed. Arpin.

Les estimateurs Arcade Decelles, Alexis Cartier et J. P. McQuillon sont à faire le rôle d'évaluation de la ville de St-Jean.

Madame Roux Dandurand a été nommée officier d'académie par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en France, par arrêté du 24 mars dernier.

L'a sentiment de tapisserie est toujours tenu au complet chez Ed. Arpin et la variété du choix est immense; les prix sont les plus bas possibles. Entrez le voir.

M. le Dr A. L'Espérance, médecin vétérinaire, est définitivement établi dans notre ville et a ouvert son bureau au No. 128, rue Richelieu, St-Jean.

Le savon démaquille est l'ennemi de toutes espèces de maladies de peau. Aussi son usage se généralise tous les jours. Pharmacie Ed. Morin, 397, rue St-Antoine, Montréal.

Une lyre en argent pour cornet à piston, a été présentée dimanche dernier en l'honneur d'Herbiville jusqu'au champ d'exposition à St-Jean. Prière à la personne qui la trouvera de la remettre à M. Hector Phaneuf ou à notre bureau.

Mme V. Maillois offre en vente un beau sautoir pour dame, en belle soie et dans les plus beaux tissus nouveaux, au prix de 25 cts seulement.

Il y aura des courses, au trot et au pas, les 21 et 22 courant. Une somme de \$800 sera distribuée en différents prix. Le succès que ces courses ont eu par le passé assure le grand intérêt qu'on y pourra trouver.

En envoyant 5 cents au Journal de Musique, 1654, rue Notre Dame, Montréal, On recevra un magnifique numéro contenant le Klondyke, le jolies valse quadrille par White, et la Course aux Papillons de Bor dèse, morceaux de musique qui valent à eux deux 80 cents.

Goyette a été condamné, cet avant-midi, jeudi, à subir son procès au criminel. L'accusé demandera à être remis en liberté sous caution, en attendant son procès; il choisira dans quelque temps la juridiction en vertu de laquelle il veut être jugé.

La Chambre d'Agriculture de la région de St-Jean d'Herbiville tiendra son assemblée trimestrielle le 7 juin prochain, à une heure de l'après-midi, dans la salle de l'Union St-Joseph.

Tous les cultivateurs sont invités à y assister. On discutera des sujets très intéressants et très importants pour la classe agricole.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a presque complètement détruit une écurie, dépendance du presbytère. Il ne reste plus que la charpente qui ne va plus rien et qu'il faudra démolir. Une vache et des volailles ont été brûlées.

On s'est aperçu de l'incendie vers 1.15 h. du matin; nos braves pompiers ont réussi à circonscire le feu, malgré le vent. Les pertes s'élevaient à \$500.

La fanfare du Cercle Catholique d'Herbiville, est venue jouer au Parc, mercredi soir. Les citoyens de St-Jean s'étaient réunis pour entendre de jolis morceaux qui ont été exécutés avec brio.

On dit que la fanfare viendra nous faire goûter sa belle musique le jeudi soir de chaque semaine, quand il n'y aura pas d'empêchements.

Nous donnons ci-dessous un jugement que l'honorable juge Gill vient de rendre à Montréal, et qui est d'une grande importance, surtout pour la gouverne des propriétaires. Voici les faits:

En 1895, le défendeur a loué un magasin aux demandeurs, à St-Cunégonde, où une épicerie avait été installée. C'est alors qu'il fit émailler contre eux une saisie gagée réclamant 2 mois de loyers et faisant fermer l'établissement, ce qui causa des préjudices réels aux demandeurs, vu que la cour de révision donna gain de cause aux pro-

seints demandeurs et renvya la saisie. Il est accordé \$401.50 de dédommagement aux demandeurs.

Mardi prochain, le 7 courant, il y aura grand concert donné par les élèves du couvent de la Congrégation. Le programme est très varié: chansons, morceaux de musique, opérettes, comédie, formant un ensemble très attrayant. L'habilité d'exécution que l'on reconnaît aux élèves du couvent est un gage du succès de ce concert. Le public de St-Jean a donc l'occasion d'aider un, bonne œuvre tout en passant une soirée où ne peut plus agréer.

Prix: admission, 25 cts; siège réservé, 35 cts. Le concert commencera à 8 heures précises.

Plusieurs citoyens entrepreneurs se sont réunis dernièrement pour aviser aux moyens de doter Saint-Jean d'un "rink". C'est une entreprise qui ne peut que profiter largement à notre ville. On a l'intention de construire un "rink" de 170 x 60 pieds, lequel permettrait de faire une nappe de glace de 150 x 50 et on y annexerait un "curling" double de même longueur par 38 pieds de large: on en estime le coût à environ \$3 000.

Les membres du comité d'organisation espèrent que les citoyens s'empresseront d'encourager cette entreprise et souscriront pour en assurer la réalisation.

Le montant des parts sera de \$10, dont 25 pour cent devra être versé par mois.

Nous souhaitons succès aux organisateurs.

Le numéro 52 de La Bonne Littérature Française contient en dehors de morceaux littéraires bien choisis, qu'elle offre chaque mois à ses lecteurs, le dernier Roman de Georges Ohnet "Les Vieilles Rameuses". Cette œuvre, fortement écrite, bien étudiée et très mouvementée, prouve une fois de plus, que l'auteur pur, l'auteur profond et noble, triomphe toujours des écrivains que l'on sème sur son chemin et que, agissant par contagion, il peut faire oublier à ceux qui vivent dans la sphère où il se manifeste, leurs vieilles rameuses, et transformer les haïnes en amitiés.

Ce beau numéro sera expédié à toute adresse sur réception de 10 cents en argent ou 11 cents en timbres-poste canadiens ou américains, par les éditeurs, Leprohon et Leprohon, 1529, Rue Notre-Dame, Montréal, Canada.

M. le Shérif Arpin, a vendu depuis le commencement du mois d'avril dernier, les immeubles suivants:

Les lots Nos. 890 et 891, d'un cadastre officiel de la ville de Saint-Jean, appartenant à N. G. Dandurand, au Baron de Longueuil, pour le prix de \$88.

Les Numéros 183 et 184, de la paroisse de Saint-Sébastien, appartenant à Théodore Smith, à François Lafond, courtier, de la paroisse de Saint-Georges de Herbiville, pour le prix de \$315.

Les numéros 71 et 72, de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle appartenant à James M. Fosburgh à Isaac M. Brislin, agent d'affaires de la dite paroisse, pour le prix de \$3 350.

Le numéro 389 de la paroisse de Saint Grégoire le Grand, appartenant à Hormidas Viau, pour le prix de \$1520, à Joseph Adam, de Fall-River, Etats Unis.

Les élèves du Collège d'Herbiville sous la direction des Révérends Frères Maristes, ont tenu leur excursion annuelle à l'île de Spryngs, mardi dernier. La fanfare du Collège accompagnait les excursionnistes. Il nous a été donné d'entendre deux ou trois marches de son répertoire sur le parcours de la grande rue à St-Jean, et qui, quoique cette fanfare ne soit composée pour ainsi dire que de jeunes garçons, nous avons beaucoup admiré l'exécution des morceaux, ce qui fait honneur au Collège et au directeur de l'enseignement musical.

Nous avons remarqué comme faisant partie de l'excursion, le Révérend chanoine Chs St-Georges, de St-Athanas, le Révérend P. Aubin, Curé de Swanston, Révérend N. Latraverse, curé de St-Armand, Révérend P. Prévost, curé de St-Albans, Révérend Supérieur de la communauté des Oblats du Sacré-Cœur de Swanston, Révérend Frères Maristes, à Montréal et plusieurs autres messieurs qui ont voulu participer à cette joyeuse excursion.

La partie de base ball que nous avons eu dimanche dernier entre le club St-Jean et les Mascottes, de Montréal, a été une seconde victoire pour nos joueurs. La partie n'a commencé qu'à deux heures et vingt par suite de la pluie; mais le temps s'est réparé assez tôt et comme il faisait un grand vent, le terrain a séché très vite et est devenu tout à fait propice au jeu. Les Mascottes ont été les premiers à "bat", mais ce n'est qu'à la quatrième, inanis qu'ils ont réussi à

élever leur score à 4. Les St-Jean se sont distingués dès le commencement de la partie. Les inférieurs du St-Jean ont joué à la perfection et ont prouvé qu'ils sont évidemment supérieurs à ceux du club visiteur. Les balles de Gauthier ont paru embarrasser l'équipe des Mascottes.

Voici le score par inning: St-Jean... 5, 4, 1, 0, 2, 0, 2, 1, x Mascottes... 0, 0, 0, 4, 0, 0, 4, 0

Le club de St-Jean a donc remporté la victoire par 15 contre 8, quoique les Mascottes aient pris tous les moyens possibles pour empêcher ce résultat; et à ce propos, on a remarqué que les Mascottes ont eu la main tout à fait malheureuse et ont lancé la balle sur la tête de deux joueurs de St-Jean.

Les spectateurs ont vivement applaudi le club de St-Jean. Il y avait environ sept cents personnes, parmi lesquelles quelques partisans des Mascottes.

Comme nous l'avons dit, la semaine dernière, le club de St-Jean a déjà battu les Indépendants, de Montréal, par 19 points contre 17; par la victoire de dimanche dernier, le club de St-Jean gagne donc la deuxième partie de la ligue. Bravo!

Nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

A notre correspondant de Henryville

Quant à la première question nous devons dire qu'elle n'est pas posée d'une manière assez claire et assez élaborée; d'ailleurs, il nous faudrait voir le testament, afin d'en connaître exactement la nature.

riable acteur et sa voix à son charme... tous les auditeurs. Plusieurs morceaux furent joués par la fanfare et l'orchestre Ratto. Des discours furent prononcés par M. Grandeur, Mgr D'Amboise et par M. Grandeur, Mgr Gravel et M. F. Bégué, avocat, sous la présidence desquels avait lieu la réunion. M. le Supérieur a prononcé aussi une courte allocution, puis deux adresses furent lues au nom des anciens élèves et des paroissiens par M. Messier, avocat, et M. le maire Poulis. Après avoir été décoré de ses insignes par M. Grandeur, Mgr Gravel, M. Fergat répondit en termes émus aux adresses et aux discours qu'on lui avait faits. La soirée s'est terminée par un magnifique goûter donné par les messieurs du séminaire.

—Nous avons eu la douleur de perdre deux de nos vieux paroissiens, Madame veuve Solomon Tétreault et M. Laplante.

ST-LAURENT

Depuis assez longtemps les cultivateurs de la côte St-Luc, paroisse St-Laurent, se plaignent du danger qu'il y a pour eux par le voisinage du lieu où les militaires font les concours du tir. Ces gens là en sont réduits à cesser leurs travaux deux jours par semaine. Ce qui est inacceptable. Aussi M. P. Desjardins, maire de St-Laurent, a décidé de prendre la chose en mains et a télégraphié au ministre de la milice, à Ottawa, lui demandant de faire cesser immédiatement ces exercices, qui mettent en danger la vie des citoyens, sans quoi ils verraient à ce que protection leur fut donnée.

Les choses a dit M. Desjardins, sont rendus à un tel point que ces gens là sont privés de travailler sur leurs terres, deux jours par semaine. Ils sont obligés de louer leurs animaux dedans, sans que leur soit exposés à se les voir tuer. Malgré les plaintes nombreuses qui ont été faites aux autorités, les militaires continuent leurs exercices, comme si de rien n'était. —Quelques-uns de ceux qui sont ainsi maltraités sont venus me trouver, en ma qualité de maire de la paroisse de Saint-Laurent, me demandant de prendre leur cause en mains et de mettre tout en œuvre pour faire cesser cet état de chose.

Pas plus tard que mercredi et samedi de la semaine dernière, m'ont-ils dit, les exercices de tir ont eu lieu sans aucun avertissement, et l'on a trouvé des balles jusqu'aux alentours des habitations.

THE...

Gazette Weekly

FARM & HOME

CHAMBERS ENCYCOPAEDIA

75c

RICHARD WHITE, Man-Dir.

HOTEL TRUDEAU

MAISON DE PREMIERE CLASSE

S. G. TRUDEAU

Joseph Reid & Cie

ESTIMES

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARCHE DE SAINT-JEAN

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil.

AVIS PUBLIC

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.

L'EAU de FLORIDE

MURRAY & LANMAN advertisement for Florida Water.

CHÉZ TOUS LES PHARMACIENS, DRUGUISTES, PARFUMEURS ET NÉGOCIANTS.

EMILE MERIZZI, B.C.L.

L. H. TRUDEAU

L. A. ROUSSEAU, L. L. B.

J. A. FOURNIER

J. B. H. BEAUREGARD

J. O. BRASSARD

J. A. NADEAU

Joseph Reid & Cie

ESTIMES

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

DECES

MARIAGE

PEINTURES

Advertisement for paintings featuring an elephant illustration.

BROCHES A EMBALLAGE

J. O. REMILLARD & CIE

MARCHANDISES GARANTIES

O. REMILLARD & CIE

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Large advertisement for Corticelli featuring a large logo and various product listings.

Advertisement for Dr. A. L'Espérance, a veterinarian.

Advertisement for Pain-Killer medicine.

Advertisement for SIMARD & FILS.

Advertisement for E. COUTURE, a haberdashery.

Grandes Nouveautés

POUR L'ÉTÉ 1898

CHEZ MADAME

V. MAILLOUX

marchandises pour Dames dans les plus grands choix, tels que étoffes à robes, garnitures, soieries, velours, rubans.

Une spécialité de

Chapeaux pour Dames

importés des meilleures maisons de Paris, Londres, et New-York.

CANTS

EN KID et en SOIE, dans les meilleures qualités et dans toutes les nuances.

Venez voir et vous serez satisfaits.

FEUILLETON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN."

LES DRAMES DE LA MISERE

PAR RAOUL DE NAVERY

TOME SECOND

L'ATELIER DE GABRIEL VERNAC

—Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il au peintre.

—Une pochade, une ébauche, bien vieille. Hier, on a décroché des tableaux vendus, et comme il faut combler les vides, je ferai mettre cette petite toile dans un coin.

—Oh avez-vous peint cette esquisse ? demanda l'avocat avec une certaine agitation.

—Dans un pauvre petit pays, qui s'appelle les Bruyants, et que je traversais avec mon outillage de peintre.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Maximilien, d'une voix tremblante, cela est étrange, bien étrange....

—C'est quoi ?

—C'est toi ! Elle me rappelle, en effet, une scène douloureuse, et c'est pourquoi j'y tiens. Quel tableau ! jamais j'oublierai cela.

—Cette scène ! dit Maximilien, il faut me la raconter, je veux savoir.

—Mais, qu'avez-vous ? demanda le peintre, vous plâissez.

—Ce que j'ai ? le sais-je ? une idée ! une idée folle. Parlez, mais parlez donc. Comment, pourquoi avez-vous peint cela ? Quel souvenir ! quelle nuit ! je vous écoute, je tremble, je sens mon cœur se fendre dans ma poitrine ! Au nom de notre amitié, parlez !

Vernac saisit la main de Maximilien et la trouva glacée.

Il devina qu'un grand secret se cachait sous son angoisse, et il commença :

—C'est fort simple. Il y a dix-huit ans environ, je poursuivais une tournée artistique ; c'était en été, je voyageais le sac au dos, en blouse d'atelier, étudiant, dessinant, cherchant sans fin à surprendre les secrets de la nature. Où je me sentais attiré, retenu, je restais.

Le village des Bruyants, un coin perdu de la Bretagne, avait des côtes pittoresques, il se trouvait sur la pente des collines des chaumières si beaux et si vieux, les types de ses habitants me paraient si purs et la vie s'y écoulait si facile que je m'installai dans une ferme, mangeant de la galette, buvant du cidre ou du lait, humant l'air balsamique et remplissant mes albums.

Le curé des Bruyants, le digne abbé Lormel, me prit en gré ; c'était un sage et indulgent vieillard ; je le comblai de joie en peignant pour lui une madone. J'allais cependant replier ma tente, et je me dirigeais vers le presbytère afin de dire adieu à mon vénérable ami, quand je fus soudainement frappé par un douloureux et saisissant spectacle.

—A l'aube, une carriole s'était arrêtée devant la porte de la maison curiale ; le cheval s'était abattu dans les brancards, et lorsqu'on accourut au bruit de sa chute et à son hennissement de douleur, on trouva dans la charrette, étendue sur la paille, morte et presque froide déjà, une jeune femme, une belle jeune femme, et un petit enfant, à qui elle venait de donner la vie.

—Une jeune femme ! un petit enfant ! dit Maximilien Audoin, comme dans un rêve.

—On s'occupa de l'orpheline, reprit le peintre, et en attendant qu'on l'ensevelît, on coucha la morte sur des jattes. Oh ! tenez, cette esquisse est si fidèle que les larmes me montent aux yeux. Voilà bien le visage pâle, les grands yeux bleus, que le doigt de la mort n'avait pas fermés, les petites mains jointes pour une prière suprême, et les longs cheveux noirs formant un voile fané à la jeune trépassée.....

—Après ! après ! dit fièvreusement Maximilien.

—C'est tout ! Dans la journée,

on enterra l'étrangère, avec une pompe villageoise, mêlée de respect et d'attendrissement. La petite créature, qui était née durant cette nuit de trépas et d'orage, fut portée à l'église ; je serrai la main de l'abbé Lormel et je partis....

—Ainsi, cette femme avait en un petit enfant ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! quelle lumière se fait soudainement en moi au milieu de ces ténèbres !

—Q'avez-vous ? demanda Gabriel Vernac à Maximilien ; de grâce, qu'avez-vous ? quel souvenir réveille ce tableau ?

Le jeune avocat frissonna de tout son corps.

—Ce que j'ai ? dit-il. Cette charrette, je crois la reconnaître, et cette femme aux cheveux noirs, que vous avez vue morte, il me semble que c'est ma mère !....

SOUVENIRS LOINTAINS

En entendant Maximilien Audoin pousser ce cri : " Il me semble que cette morte est ma mère ! " Gabriel Vernac se sentit profondément ému ; la sympathie qu'il éprouvait pour le jeune avocat devint une amitié soudaine, et il lui peignit en termes si vrais et si chaleureux ce qui se passait dans son âme, que Maximilien lui dit en pressant ses mains tendues :

—Vous souhaitez connaître mon passé, et savoir ce que fut ma jeunesse, je vais vous l'apprendre. Il me faut pour cela fouiller au plus profond de mes souvenirs, les souvenirs d'un enfant. Où suis-je né ?

A Paris, sans aucun doute, car, lorsque j'y revins, à l'âge de vingt ans, il me parut que je rentrais dans mon véritable pays. L'aspect des monuments m'était familier ; le nom des rues de certains quartiers rappelait des sons à mon oreille ; il me semblait reconnaître des maisons. Oui, j'ai vu Paris enfant, j'ai crié dans ses églises, joué dans ses jardins, et bien que les vagues de la vie aient passé sur moi, me roulant comme un naufrage, je suis très sûr d'y avoir vécu.

Il me semble voir encore les deux êtres qui vallaient sur mon berceau : — Mon père, un homme grand, robuste, à figure virile et douce. Quand il commandait, il avait la voix forte sans rudesse, et lorsqu'il me parlait, elle se faisait caressante et douce. Nous devions être riches... dans les visions presqu'effacées de mes premiers songes, je vois les dentelles de mon berceau, le luxe des tapis, des meubles de soie. Les domestiques passent muets, silencieux. J'entends une musique, le rire de ma mère, puis les sous voilés du piano qui chante plus qu'il ne vibre sous ses doigts chargés de bagues.

Ma mère ! vous l'avez vue, Gabriel, et aujourd'hui, je retrouve dans les croquis me la montrant vêtue d'une pauvre robe, ses longs cheveux traînant sur la paille d'une cour de presbytère de campagne, cette beauté qui me charmait quand j'étais tout petit, et que je comparais son visage à celui de mes plus belles gravures. Mais ce que vous ne pouvez comprendre, ce que je définirais mal, c'est la grâce de son allure, la mélodie de sa voix, restée dans l'oreille de mon âme, c'est la joie enfantine avec laquelle elle me soulevait dans ses bras, en m'appelant son trésor, son amour ! en inventant, pour me les donner, ces noms charmants qui forment le vocabulaire d'une mère. J'étais un enfant riche, heureux et riche. Un soir, je m'endormis sous des rideaux de soie, et brusquement, au milieu de la nuit, mon père affolé de terreur me prit dans ses bras et m'emporta. J'eus la sensation que je traversais une fournaise. Je vis des flammes, des étincelles, un brasier....

—Après ! après ! dit fièvreusement Maximilien.

—C'est tout ! Dans la journée,

puis ma mère me serra sur son sein en répétant :

— Il est sauvé ! Dieu soit béni ! — Oui, Dieu soit béni, Anita répondit mon père.

Ce nom d'Anita est resté dans ma mémoire. Je le trouvais doux, heureux et charmant ! Aujourd'hui, je le répète, comme si, et le prononçant, je pouvais évoquer, ressusciter celle qui pouvait alors y répondre.

A partir de la nuit d'incendie, une lacune se fait dans mes souvenirs. Je ne sais ce qui arriva, un grand malheur, sans doute. Mon père quitta la maison d'une façon brusque, mystérieuse. Ma mère pleurait, et plus que jamais me gardait contre sa poitrine. On eût dit souvent qu'ils n'avaient plus que moi pour consolation et pour espérance....

Le peintre serra la main de Maximilien.

—Pauvre ami ! dit-il. — La dernière fois que j'ai vu mon père, reprit l'avocat, ce fut dans une pièce étroite et sombre à laquelle nous étions parvenus après avoir traversé de longs couloirs. Je me souviens que ma mère, ce jour-là, marcha longtemps, me tenant par la main, et quand je me sentis trop fatigué, elle me prit dans ses bras.

—Oh allons-nous ? disais-je. — Dans la grande maison, répondait-elle.

Nous nous arrêtâmes devant des murailles hautes et sombres ; les portes avaient un aspect sinistre... l'homme qui nous ouvrit nous regarda d'un air méchant qui me fit peur... ma mère montra un papier, l'homme le prit et nous ordonna d'attendre.... Je me serrais effaré, craintif, contre ma mère :

—Allons-nous-en ! lui dis-je. — Et ton père, nous venons voir ton père.

—Vas-tu l'emmener avec nous ? — Je ne peux pas, me répondit-elle.

Pourquoi ne pouvait-elle pas emmener mon père ? Que s'était-il passé ? Ne nous aimait-il plus ? Ces questions se pressaient dans mon front d'enfant, et me faisaient battre le cœur.

Le concierge reparut, et nous dit :

—Venez.

Nous le suivîmes. Alors je vis mon père, si c'était le voir que de sentir entre lui et nous des grilles rendant les caresses impossibles.

—Des grilles ! répéta Gabriel Vernac.

—Oui, mon ami, répondit Maximilien, et autant que j'en puis juger aujourd'hui, mon père était prisonnier.

—Ah ! malheureux ! s'écria Gabriel Vernac.

—Il fut malheureux, mais je sais qu'il n'était pas coupable. J'appuie cette fillette conviction sur la tendresse que lui gardait ma mère, le respect avec lequel je l'attendais me parler de celui qu'elle appelait :

—Le martyr ! — Le martyr ! c'était donc une victime ! Il souffrait par la faute d'autrui ; il était la proie d'une machination terrible.

Un jour, pendant une de ces visites, la dernière, hélas ! ma mère me fit mettre à genoux, et je l'entendis qui disait à mon père :

—Bénis ton enfant !

Mon père éleva ses mains, et de loin, les yeux levés vers le ciel, les joues ruisselantes de larmes, il murmura :

—Que le Seigneur soit avec toi, mon enfant ! Mar, que Dieu te garde de mal, mon fils bien-aimé !

A son tour, ma mère tendit les bras vers mon père, et tomba défaillante. Je me précipitai sur elle, la couvrant de baisers et de pleurs... Quand je cherchai du regard mon père... une grille était retombée, et nous étions seuls.

—Au revoir ! au revoir ! cria ma mère, comme si son mari pouvait encore l'entendre.

Au revoir ! je n'ai jamais revu mon père.

—Et votre mère fit rien pour s'en rapprocher.

—Beaucoup de détails m'échappent dans cette lugubre histoire. Où allait mon père ? Pourquoi ma mère me disait-elle souvent : — Courage, petit, nous irons la rejoindre ! — Je ne le sais pas... souvent, j'ai peur de deviner trop juste, et la vérité m'effraie au point que j'aurais peur de la lumière. Cependant, ma mère fit un matin venir une marchande qui nous achetait en bloc le peu que nous possédions encore. Nous allâmes demeurer dans une maison délabrée, au milieu de pauvres gens, et à deux mois de là, ma mère acheta une charrette, un vieux cheval, mit des provisions et quelques marchandises dans le véhicule, et me dit :

—Mar, nous allons rejoindre ton père.

Je ne saurais dire combien de temps dura le voyage. Je ne me sentais pas triste ; le mouvement, la nouveauté des objets me charmaient ; ma mère vendait de la toile, des mouchoirs dans les fermes. On l'accueillait bien ! elle était si douce et elle paraissait si triste. Elle ne souriait plus, plus jamais ! ses lèvres avaient pâli et ne s'ouvraient plus que pour des baisers. Il faisait beau,

les chemins étaient pleins de fleurs, les arbres étendaient leurs frais rameaux le long des chemins que nous parcourions ; à mesure qu'avancait le voyage, ma mère semblait allégée d'une partie de son chagrin, et cependant, si son cœur se dilatait un peu à l'idée de revoir mon père, sa santé paraissait chancelante... elle souffrait. Sa marche devenait lourde, souvent elle avait des frissons de crainte. Ah ! pauvre noble femme ! quelle agonie et quelle mort !

Maximilien resta sans parler, puis il reprit en serrant avec force les doigts de l'artiste.

—Un soir, la voiture courait sur la route, ma mère se plaignait, elle si patiente ; un orage éclata soudain, furieux, terrible ! le vent, le tonnerre, les éclairs se succédaient et se confondaient ; et ma mère me serrait contre elle avec force, murmurait :

—Pourvu que j'arrive avant l'heure !

L'heure de mort, l'heure de délivrance ! le sais-je... Elle pleurait, elle me faisait prier, elle activait la marche du vieux cheval. Mais ses forces traînaient son courage, elle appela au secours et se renversa dans la carriole en jetant un grand cri.

Que faire ? Rien sur la route, l'ouragan dans l'air ; dans la nuit je vis une lumière et la pris pour guide... blessé, ruisselant d'eau, le visage labouré par les épines, j'arrivai dans une ferme où demeurait un vieillard. Je le suppliai de venir au secours de ma mère, et quand tous deux nous eûmes rejoint la route, la charrette avait disparu....

—Dis-moi !

—Sans retour ! les démarches pour retrouver les traces du véhicule et de ma mère furent inutiles, et je n'ai jamais revu celle que j'appellais ma mère, et que mon père nommait Anita.

—Mais alors, ce tableau, reprit Vernac.

—Est le complément de la catastrophe, le dernier mot de ce drame douloureux.

—Vous croyez.

—Suivez-moi bien ; je raisonne par hypothèse, mais cette hypothèse, s'appuie sur la logique.

—Parlez, Mar, parlez.

—Tandis que je cherchais du secours, la voiture s'éloigna. Ma mère défaillante perdit sans doute la force de tenir les rênes, et au milieu d'une crise terrible, sans secours, seule, dans cette nuit épouvantable... ah ! quel mystère de douleur et d'angoisse....

—C'est horrible ! horrible !

—Dieu sait payer tous les martyrs, Gabriel, il aura récompensé le sien. La voiture, traînant à la fois le cadavre de la jeune femme et la petite fille nouvellement née, s'arrêta devant le presbytère des Bruyants, et là, par un effet de la Providence, dont j'adore les décrets, vous avez fait le tableau qui représente cette scène navrante.

—Cela semble possible en effet, dit Vernac.

Il rerta un moment rêveur, puis il demanda à Maximilien :

—Je sais où dort la jeune morte, mais vous, pauvre petit, que devinez-vous ?

—Le brave homme qui m'avait pris en pitié, Corneille Aubin, me garda chez lui... c'était l'instituteur du village, il vivait modeste ment de ses appointements et de la culture de son jardin. Ce qu'il savait, il me l'enseigna. D'après mes vêtements, il concluait que mes parents avaient connu l'opulence, et se croyait obligé de m'élever en prévision de ce qui adviendrait plus tard, si j'arrivais à les retrouver. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il avait fait des efforts infructueux pour retrouver la trace de ma mère. Dans ces petits pays où les chemins de fer sont inconnus, où les habitants de deux villages voisins se rencontrent à peine tous les ans le jour de la foire ou de l'assemblée, les nouvelles ne circulent guère... peut-être aussi, Corneille Aubin, sachant que ma mère était morte, préféra-t-il me laisser au fond du cœur l'espérance vague de la retrouver un jour. Les âmes d'enfant ne sont pas de force à supporter la douleur, et si ce fut ce motif qui scella ses lèvres, je bénis encore sa mémoire pour le soin pieux avec lequel il garda flottant devant moi le cher fantôme que je ne devais plus revoir.

J'appris de Corneille Aubin ce qu'il savait ; le curé, le juge de paix firent le reste en plâtré, et les deux m'enseignèrent le grand art d'apprendre. Je me formai une méthode spéciale, lisant autant dans le livre de la nature que dans les feuillets des volumes, cherchant la vérité dans l'étoile et dans la fleur, trouvant Dieu dans ses œuvres et l'adorant dans ses mystères, grave comme un enfant précocement éprouvé, fervent comme un prosélyte, et me demandant de quel côté me pousserait ma vocation, si toutefois j'avais une vocation.

La plupart des hommes se figurent formement qu'ils sont appelés à faire quelque chose, tandis que l'exception seule a droit à une place à part. Ce que je voulais, ce que je devais faire, je ne me le disais point encore, mais ce qui surgissait sur l'océan de mer soulevée était l'image d'un homme me tendant les bras à travers les grilles d'une prison.

A mesure que je grandissais, que je me rendais compte des effets et des causes, je conclusais que mon père avait été passible de la loi, frappé, opprimé par elle. Qu'il fut innocent, cela ne faisait aucun doute dans mon esprit, les expressions dont plus d'une fois se servit ma mère, ces mots de " martyr, " de " victime, " prononcés par elle, m'affirmaient l'innocence de mon père. Mon père était donc un innocent atteint par la justice, convaincu d'un crime, condamné comme coupable, libéré, séparé de la société. En songeant à cette condamnation, à ce martyr enduré par deux êtres qui réalisaient pour moi l'idéal de la beauté, de la grâce, de l'indifférence et de la patience, je me disais qu'il est un rôle magnifique à remplir dans la société, un rôle que beaucoup briguent, que quelques-uns remplissent d'une façon vraiment digne de la justice et de la miséricorde, de la raison et de la vérité. Qui sait, me demandais-je pendant les heures de rêverie, d'angoisse, consacrées à interroger le passé pour lui demander la solution de l'avenir, qui sait si mon père a été défendu par un de ces hommes qui font luire un divin flambeau dans les ténèbres d'une cause qui d'avance semble perdue ? Faute d'une parole éloquentes, il a sans doute succombé. Sa condamnation entraînera notre ruine, le départ de ma mère, sa mort.

—Et je ne trouvais pas de vocation pour celle de l'avocat, et je me voyais à l'éloquence du barreau. Quand je dis : je m'y voyais, c'est-à-dire que je lus des plaidoiries, j'étudiais des questions de droit ; mon rêve était de devenir avocat, de prêter l'appui de ma parole aux pauvres gens, de sauver l'honneur et les biens d'une famille en larmes, de me faire le protecteur de la veuve et le père de l'orphelin.

—C'est bien, dit Vernac, d'une voix attendrie.

—Peut-être avais-je raison ; mais d'autre côté, je ne pouvais me résoudre à faire part de mes souhaits ardents au brave homme qui m'avait élevé. L'ingratitude, à son égard, m'eût semblé un crime impardonnable. Il mourut en me bénissant :

—Maximilien, me dit-il, pars pour Paris, fais ton droit, deviens savant, célèbre, je te bénis pour le courage avec lequel tu m'as caché ton secret désir. Puisse le Seigneur te récompenser un jour d'avoir permis à Corneille Aubin de mourir paisible et consolé !

Il expira et me légua sa petite fortune. C'est alors que je vins à Paris. Je me tins la parole que je m'étais donnée, je travaillai j'appris vite, et dès que ma parole put être de quelque secours aux malheureux, je la leur offris. Ce que je sais, vous le voyez, un pauvre enfant perdu dans la nuit, un orphelin dont le père est peut-être mort sous l'infamante casaque d'un galérien, et dont la mère expira de douleur sur une grand route !

—Ah ! pauvre noble cœur ! s'écria Vernac.

—J'ai beaucoup souffert, beaucoup luté, reprit l'avocat ; il m'a fallu éteindre une imagination trop vive, combattre mes passions dans leur germe, afin de parvenir à être triompher. Je vis dans une solitude complète, austère, sauf quelques amis excellents comme vous, des clients qui m'honorent de leur sympathie, ma vie est plane comme une stoppe, et mon cœur est fermé.

En ce moment un rayon de soleil, glissant sur le portrait de Mlle Noval, illumina cette tête douce et pensive.

Le même rayon parut empourprer la figure pâle de Maximilien. Gabriel Vernac surprit cette rougeur.

—Ah ! dit-il avec émotion, ne craignez pas de me laisser deviner ce qui se passe dans votre âme. J'étais un camarade ; depuis une heure vous m'avez fait votre ami, il ne tient qu'à vous que je devienne un frère !

—Un frère !

—Ne sommes-nous pas du même âge ?

—Mais si différents de situation ! vous, riche, heureux, célèbre, moi, — Vous, en passe de le devenir. — Le croyez-vous véritablement ? demanda Maximilien.

—J'en suis sûr.... Vous avez pour arriver les plus grandes chances dont dispose un homme : la volonté et le savoir. Vous voyez un but et vous brûlez du désir de l'atteindre.

—J'ai regardé trop haut ! dit Maximilien avec un soupir.

—Pourquoi ?

—Mlle Noval est si riche !

—Elle a des goûts si simples !

—Son père est ambitieux.

—Que son gendre soit un homme de talent, cela lui suffira sans doute.

—Vous parlez du père, mais cette jeune fille elle-même...

—Est une noble créature qui ne sacrifiera rien à de mesquines conventions.

Madame Veuve MILLETTE

Guerie de la période critique du retour de l'âge par les pilules Rouges du Dr. Coderre

LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE CONTINUENT A GUERIR LES FEMMES MALADES

Elles guérissent les femmes jeunes ou vieilles

De tous côtes les recommandations les plus honnêtes nous arrivent

JAMAIS, DANS L'HISTOIRE DE LA MEDECINE, UN REMEDE N'A OBTENU AUTANT DE RESULTAT

Chez les femmes, le retour de l'âge est certainement la période la plus critique de leur vie.

Nous avons une bonne autorité pour dire que pas une seule femme sur cent passe cette période sans souffrir d'une ou plusieurs maladies particulières à cet âge et qui sont plus ou moins dangereuses. Elles ont tort de souffrir ainsi du mal de tête, d'étourdissements, de maux d'estomac, de sensations chaudes suivies d'affaiblissements, d'entourures dans tous les membres, d'enflure des jointures, mal de reins, dans les côtes, tiraillements dans le bas-ventre et une infinité de ces maladies qui sont particulièrement aux femmes. Nous avons prouvé bien des fois que les maladies occasionnées par le retour de l'âge avaient été guéries par les Pilules Rouges du Dr. Coderre.

En voici encore une preuve dans le cas de Madame Veuve Millette. Voici ce qu'elle dit :

" Je suis âgée de 55 ans, je suis née à St-Placide, Haut-Canada. Depuis dix ans, je souffrais du retour de l'âge, j'avais d'affreux étourdissements, le cœur cessait de battre, comme si j'allais mourir. Je devins très faible ; j'avais les jambes enflées et elles me faisaient beaucoup souffrir. J'avais continuellement mal à la tête et tellement mal aux reins que j'avais toutes les misères à marcher. Mes vives ne digéraient pas ; je ne pouvais presque rien manger. J'ai essayé presque tous les remèdes sans effet. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre m'ont été recommandées par une amie qui les connaissait. Je suis contente d'avoir suivi son avis. Je suis aujourd'hui parfaitement bien. Je les ai recommandées à plusieurs de mes amies et je les recommande encore. Les Pilules Rouges sont certainement le meilleur remède qu'une femme puisse prendre. — Madame Veuve Louis MILLETTE, No. 1010 rue St-André, Montréal.

Le portrait et l'adresse de Madame Millette que nous publions aujourd'hui sont ceux qui nous ont été donnés en même temps que son témoignage. Si vous ne recevez pas de réponse en lui écrivant, c'est qu'elle aura démissionné ; dans ce cas, écrivez-nous, et nous ferons tout notre possible pour vous mettre en communication avec Madame Millette, afin que vous puissiez apprendre d'elle-même sa guérison par les Pilules Rouges du Dr. Coderre.

Tout nos témoignages sont vrais, n'en doutez pas ; jamais nous ne nous permettrons de publier, sans le consentement des femmes guéries, leurs portraits et leurs témoignages.

Les Pilules Rouges ont guéri des femmes qui avaient souffert pendant 20 et même 30 ans. Elles ont guéri



MADAME VEUVE MILLETTE.

des jeunes filles. Elles guérissent le beau mal, les irrégularités, la leucorrhée, les chutes de matrice, tiraillements dans le bas-ventre, le mal de côté, mal de reins, la constipation, palpitations de cœur, tiraillements d'estomac, douleurs entre les épaules, les crises hystériques, le mal de tête, les maladies du changement d'âge, bouillonnements du sang, enflure des jointures, froidure des pieds et des mains.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises avec le plus grand succès avant et après la naissance d'un bébé ; elles aident beaucoup à la formation des jeunes filles.

Si votre maladie est grave et que vous souffrez depuis longtemps, nous vous invitons à consulter notre Médecin Spécialiste. Vous pourrez le consulter absolument pour rien. Ecrivez-lui une description complète de votre maladie et ne lui cachez absolument rien. Si vous le désirez, écrivez pour un blanc d'application pour traitement ; nous les enverrons à toutes les femmes malades qui en font la demande. Adressez votre lettre : — Département Médical, Boite 2306, Montréal.

Toutes les lettres ainsi adressées sont ouvertes par notre Médecin et tenues confidentielles par lui. En agissant ainsi vous n'avez pas de médecin à payer, pas d'examen à subir, et si vous suivez bien les conseils que notre Médecin vous donnera, vous serez bientôt guérie.

En garde contre les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte ; ce sont de dangereuses imitations qui, souvent, contiennent de la strychnine, de l'arsenic et de la morphine. Vous savez sans doute que ces drogues sont dangereuses. Si vous tenez à votre santé, exigez de votre marchand les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre. Rappelez-vous que les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont toujours vendues en petites boîtes de bois contenant 50 Pilules Rouges, jamais autrement. Si vous ne pouvez pas les procurer dans votre localité, écrivez-nous en nous envoyant 50c. en estampilles canadiennes, ou américains pour une boîte ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer votre lettre contenant de l'argent et donnez-nous votre adresse complète, afin d'éviter tout retard. Adressez comme suit : —

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montréal

SAVON DERMAL....

Pour les maladies de la peau

Guérison certaine. Traitement facile.

LE SAVON DERMAL sert à laver la partie malade et la guérit infailliblement sans l'aide d'aucun médicament.

En vente partout. En gros chez LYMAN SON & CIE MONTREAL.

EDOUARD MORIN

Pharmacien Chimiste LABORATOIRE : 397, Rue St-Antoine, MONTREAL.

T. A. Cousins

BUREAU D'ASSURANCE

68, Rue Richelieu - Saint-Jean, Que.

J. COTÉ....

Marchand

A toujours un grand assortiment de Hardes Faites

pour les printemps. Tweeds, Serges, Draps, etc., etc. Aussi